

SAILLANS

LE BULLETIN DE L'ÉTÉ 2011

N°70



Délégation saillanaise dans la Drôme lors des festivités des 21 et 22 mai dernier

S O M M A I R E

Le Mot du Maire

Page 1-8 Compte rendu des réunions du Conseil

Page 9-10 Communiqué

Page 11 La page du personnel communal

Page 12 Voyage à Saillans dans la Drôme

Page 13 Recyclage des cartouches et piles

Les pages des Associations :

Page 14 La Boule Saillanaise

Page 15-17 Les Amis de l'église

Page 18-20 Tou'Zazimut

Page 21 Comité des fêtes

Page 22-23 Professions libérales

Page 23 Annonces

Page 24 Repas de quartier

Page 25-28 Où sortir cet été

Page 29 Stage de théâtre

Page 30-32 Dans la presse ce printemps

Page 33 Canicule

Page 34 Une écoute pour les jeunes

Page 35 SIVU du chenil du Libournais

Page 36-38 Jeux

Page 39 Appel à idées...

Page 40 Annuaire pratique



Le Mot du Maire.....

A l'aube de cet été 2011, qui s'annonce caniculaire, je vous retrouve pour ce 70ème bulletin municipal. Ces dernières semaines ont été riches en échanges, à commencer par la visite de mon ami Alinogo Dolo, Maire de Sangha (MALI) rencontré lors d'un voyage en décembre dernier.

Ali est venu en France en mai et a passé trois jours à Saillans, où il a pu échanger à l'école avec les enfants, participer à la Fête de l'Alose à la Maison de pays et visiter un peu notre région. Après une petite cérémonie à la mairie, où il a pu rencontrer quelques Saillanais, tout le monde fut ravi de le questionner sur l'Afrique. Moment très convivial et riche en surprises. En conclusion, l'école de Saillans pourrait correspondre très bientôt avec les enfants maliens, Alinogo Dolo ayant à cœur de développer internet dans sa région.

Autre échange et projet : jumeler notre village avec notre homonyme dans la Drôme. Après notre visite du mois de mai, c'est décidé, nous allons concrétiser très bientôt un jumelage entre nos deux villages. Ce week-end fut riche en animations, en échanges, en convivialité, en tout !!! La délégation saillanaise a été royalement reçue par les Saillançons et je tiens à les remercier une nouvelle fois pour leur chaleureux accueil. J'espère que lors de leur visite, ils se sentiront ici comme je me suis sentie là bas, « chez eux ».

Un petit mot sur les sujets d'actualité : le plan local urbanisme. L'enquête est en cours et vous êtes quelques uns à être venu le consulter. N'hésitez pas, elle se termine le 7 juillet, puis le dossier sera transmis pour approbation au Préfet.

La Convention d'aménagement de bourg est en phase d'élaboration administrative, les travaux commenceront en fin d'année.

Et je ne pourrais pas conclure sans remercier chaleureusement les instituteurs et le personnel communal, mais aussi les parents d'élèves et les enfants pour la magnifique journée de la Kermesse de l'école qui a été une réussite sur toute sa durée : magnifique spectacle, moments de grande émotion pour le départ de notre institutrice Emille, jeux dans la cour de l'école toujours aussi appréciés et soirée grillade bien sympathique, sans oublier notre « DJ » saillanaise Jean Pierre LAJUS, qui nous a animé tout cela.....

Merci à tous pour votre implication dans cette formidable journée !

Je conclurai en souhaitant bonne chance à Emille BOINOT, institutrice de la petite classe, qui, sur sa demande, a obtenu une mutation dans les Deux Sèvres pour se rapprocher de sa famille. Merci Emille pour votre fraîcheur, votre gentillesse, votre implication et votre disponibilité auprès des enfants, des parents mais aussi auprès de la municipalité.

Voilà, je n'ai plus de place, je vous souhaite à tous un bon été...Bonne chance aux étudiants en examens. Et à bientôt...

Martine TILLET-FAURIE

Réunion du 16 mars 2011 à 18 heures 30

L'an deux mille onze, le seize mars, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD, Messieurs Gabriel CHANSARD, François MARTINEAU, Jean TILLET, Olivier GOUJON

Etaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance

Partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde

Délibération portant sur l'adhésion au partenariat en faveur de l'efficacité énergétique en éclairage public du SEEG - n°20110316-01

Vu l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux syndicats à la carte,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) modifiés par arrêté préfectoral en date du 22 août 2006,

Certains travaux en éclairage public engagés par la commune et générant des économies d'énergie peuvent être éligibles au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), également appelés Certificats Blancs.

Ces CEE permettent de quantifier les économies d'énergie réalisées en kWh cumac (cumulés et actualisés sur la durée de vie de l'équipement) et peuvent être valorisés auprès des fournisseurs d'énergie conformément à la loi programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) et aux lois Grenelle.

L'obtention des CEE par une collectivité implique un dépôt de dossier de demande auprès de la DREAL sous réserve de justifier d'un minimum de 20 GigaWh cumac (20 000 000 kWh cumac) d'opérations d'économie d'énergie. A titre d'exemple, cela représente le renouvellement de 3 125 luminaires environ.

Compte tenu du niveau très élevé de ce seuil, le SDEEG propose de mutualiser ce dispositif en étant la plateforme d'obtention et de valorisation des CEE pour les collectivités girondines en matière de travaux d'éclairage public. Pour se faire, il convient d'établir un partenariat en faveur de l'efficacité énergétique en éclairage public avec le SDEEG qui portera sur :

- un appui technique du SDEEG sur les opérations de rénovation et de modernisation des installations d'éclairage public de la commune,
- des actions de sensibilisation, de communication et d'information sur la Maîtrise de la Demande en Energie par le SDEEG,
- des visites de référence portant sur la mise en œuvre de solutions innovantes dans l'éclairage public,
- l'obtention et la valorisation par le SDEEG des CEE issus des travaux d'amélioration énergétique entrepris par la commune sur son patrimoine éclairage public.

La ressource financière provenant de la vente des CEE alimentera un fonds commun qui permettra de renforcer la politique d'aide apportée par le SDEEG pour la modernisation et la rénovation des installations d'éclairage public des communes.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire justifiant l'intérêt d'adhérer au partenariat du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde en faveur de l'efficacité énergétique en éclairage public, selon les modalités décrites dans la convention d'adhésion, telles qu'approuvées par délibération du Comité Syndical du SDEEG en date du 16 décembre 2010,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'adhérer au partenariat du SDEEG à partir du 1^{er} mai 2011 pour s'achever le 31 décembre 2013

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Madame le Maire informe le Conseil qu'un diagnostic a été établi par le Maire Adjoint François MARTINEAU. Monsieur MARTINEAU expose au Conseil l'ensemble des améliorations et travaux à prévoir tant au niveau de la

voirie, que de l'éclairage, ou encore des bâtiments, ou même de l'équipement. Sont concernés par ces améliorations et ces travaux :

- la mairie
- l'école
- l'espace sportif
- la salle des fêtes et son parking
- terre-plein du bar-restaurant Les Catalpas
- le cimetière - l'église – place attenante et parking
- Voiries du bourg et arrêts transports collectifs

Il précise également que les améliorations de la voirie et de l'éclairage public seront couvertes par les travaux à réaliser dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg.

Après avoir écouté cet exposé, l'ensemble du Conseil décide à l'unanimité des membres présents, la mise en consultation publique de ce document, pendant un mois, au secrétariat de la mairie, à compter du 1^{er} avril 2011.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011

(annule et remplace la délibération du 15/02/11)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subvention au titre de la DGE 2010 n'a pas été retenue par les services. Elle indique également que la collectivité peut renouveler une fois la demande de subvention.

Le Conseil décide de représenter le même projet en y incluant la création de la bibliothèque pour un montant total de 337 337,90 €. Ce projet se présente comme suit :

- 1^{ère} tranche : création de la garderie pour un montant hors taxe de 148 718,53 €
 - 2^{ème} tranche : création de la bibliothèque et du hall d'entrée commun pour un montant total hors taxe de 188 619,39 €
 - frais de maîtrise d'œuvre : 33 734 €
- et de demander une subvention au titre de la DETR 2011 (anciennement DGE) pour un montant de 129 875,16 €.

Réunion du 5 avril 2011 à 18 heures 30

L'an deux mille onze, le cinq avril, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Messieurs Gabriel CHANSARD, François MARTINEAU, Jean TILLET

Étaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER, Isabelle GOBINAUD
Monsieur Olivier GOUJON

Pouvoirs : Madame GOBINAUD a donné pouvoir à Madame VARREON

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance

Compte de Gestion 2010

Madame le Maire reprend la parole et remercie l'Assemblée pour sa confiance. Elle propose de voter le compte de gestion du Receveur Municipal qui reprend les mêmes résultats que le compte administratif. Après s'être fait présenter le compte de gestion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2010.

Compte Administratif 2010

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHANSARD, Doyen de l'Assemblée, afin de présenter le compte administratif 2010.

Il en ressort le résultat suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2009	Part affectée à l'investissement Exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
INVESTISSEMENT	- 36 595,39 €		49 171,87 €	12 576,48 €

FONCTIONNEMENT	107 091.55 €	36 595.39 €	16 231.75 €	86 727.91 €
TOTAL	70 496.16 €	36 595.39 €	65 403.62 €	99 304.39 €

Madame le Maire se retire pour le vote du Compte Administratif. Le Conseil Municipal adopte le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

Délibération d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Martine TILLET-FAURIE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	Excédent : 16.231,75 €
	Déficit :€
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent 70.496,16 €
	Déficit :€
Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent : 86.727,91 €
(A2)	Déficit :€

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent : 49.171,87 €	
	Déficit : €	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent :€	Déficit :
- 36.595,39 €		
Résultat comptable cumulé	Excédent : 12.576,48 €	
	Déficit : €	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées : €	
Recettes d'investissement restant à réaliser :0 €	
Solde des restes à réaliser0 €	
(B) Besoin (-) réel de financement (D001) 0 €	
Excédent (+) réel de financement (R001)€	

→ Affectation du Résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)	
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)€
Sous-TOTAL (R 1068)	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1) €
TOTAL (A1)	
Résultat déficitaire (A2 en report en compte débiteur)	
(recette non budgétaire au cpte 119 déficit reporté à la section de fonctionnement D002)€

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté :	D001 : Solde d'exécution N-1 :	R001 : Solde d'exécution N-1 12.576,48 €
	86.727,91 €		R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé :

Vote des trois Taxes

La commission des finances, après préparation du budget, propose au Conseil Municipal de voter les taxes comme suit :

TAXE	Pour mémoire (année 2010)	Année 2011
Habitation	14.60 %	14.60 %
Foncière bâties	21.75 %	22 %
Foncière sur non bâties	55.71 %	55.71 %

Le Conseil Municipal vote pour cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget Primitif 2011

Le Maire propose le budget primitif 2011 élaboré en commission des finances en date du 31 mars 2011. Il s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	PROPOSITIONS ET VOTE
DEPENSES	444 447.00 €
011 : Charges à caractère général	122 428.00 €
012 : Charges de personnel et frais assimilés	208 570.00 €
65 : Autres charges de gestion courante	38 815.00 €
66 : Charges financières	7 678.00 €
022 : Dépenses imprévues	17 000.00 €
023 : Virement à la section d'investissement	49 956.00 €
RECETTES	444 447 .00 €
70 : Produits des services, du domaine et des div.	16 154.00 €
73 : Impôts et taxes	146 868.00 €
74 : Dotations, subventions, participations	141 748.00 €
75 : Autres produits de gestion courante	49 450.00 €
77 : Produits exceptionnels	200.00 €
042 : Dotation générale de décentralisation	3 300.00 €
002 : Résultat reporté	86 727.00 €

Nos participations financières au divers Syndicats Communaux sont les suivants :

6554 : Participations intercommunales	13 700.00 €
AMF/AMG	100.00 €
CAUE	80.00 €
CNAS	1 350,00 €
Gymnase de VERAC : Fonctionnement	1 300,00 €
Gymnase de VERAC : Investissement	790.00 €
S.I.E. du FRONSADAIS	800,00 €
Chenil du Libournais	330.00 €
SMICVAL	5 500.00 €
Syndicat d'aide ménagère	250.00 €
SDIS	3 200.00 €

6574 : Subventions communales et intercommunales **1 900.00 €**
Enveloppe globale qui sera répartie entre les différentes

SECTION INVESTISSEMENT :

	PROPOSITIONS ET VOTE
DEPENSES	74 768.00 €
1311	3 300.00 €
1641 Remboursement capital d'emprunts	24 630.00 €
165 Dépôts et cautionnement	2 000.00 €
202 Frais documents d'urbanisme	
21 immob corporelles	23 125.00 €
23 Immob en cours	21 713.00 €
RECETTES	74 768.00 €
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	12 576.00 €
10222 FCTVA	3 500.00 €
10223 TLE	730.00 €
13 subvention d'investis.	6 006.00 €
165 Dépôts et cautionnement reçus	2 000.00 €
021 Virement à la section de fonctionnement	49 956.00 €

Le Conseil Municipal vote pour ce budget à l'unanimité des membres présents.

Réunion du 30 mai 2011 à 18 heures 30

L'an deux mille onze, le trente mai, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD, Messieurs Gabriel CHANSARD, François MARTINEAU, Jean TILLET

Etaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER, Monsieur Olivier GOUJON

Pouvoirs : Monsieur GOUJON a donné pouvoir à Monsieur CHANSARD

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance

MOTION DE CONTRE PROPOSITION A L'EGARD DU PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA GIRONDE

Vu la loi N° 2010-1563 du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités, dans son volet intercommunal qui poursuit le triple objectif d'achever, rationaliser et simplifier la carte intercommunale, au plus tard le 1^{er} juin 2013,

Vu la présentation du projet de SDCI par le Préfet, Monsieur SCHMITT, les 14 et 29 avril 2011, aux élus de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale,

Vu la notification du projet de SDCI par courrier en date du 29 avril 2011, réceptionnée au sein de notre collectivité, le 13 mai 2011, qui sollicite les avis des communes et des intercommunalités sur les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale,

Vu l'application de l'article L.5210-1-1.IV du CGCT qui préconise un délai de 3 mois à compter de la notification pour débattre du projet et formuler des propositions sinon à défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable,

Le Conseil Municipal décide

De déposer une motion de contre-proposition à l'égard du projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale en Gironde tel qu'il est proposé dans sa version actuelle pour les raisons suivantes :

Pour rappel, dans le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, il est proposé que la Communauté de Communes du Canton de Fronsac intègre la future Communauté d'Agglomération sur l'arrondissement de Libourne associant l'ensemble des communautés de communes et communes isolées.

Il est acté que la dissolution de notre EPCI sans le consentement des élus est vécue comme une agression et témoigne d'une non reconnaissance de tout le travail accompli ces dernières années par les élus et le personnel communautaire.

De même concernant les syndicats sur l'arrondissement de Libourne, il est préconisé,

- ↳ de réduire le nombre de syndicats hydrauliques de 8 à 5
- ↳ de réduire le nombre de syndicats eau et assainissement de 10 à 1
- ↳ de fusionner les 17 syndicats d'énergie électrique intermédiaires en Gironde pour ne conserver qu'un seul syndicat à l'échelle départementale
- ↳ de dissoudre les 10 syndicats de transports avec reprise de la compétence par le Conseil Général
- ↳ de dissoudre les 18 syndicats de RPI
- ↳ de dissoudre le Syndicat d'Aide à Domicile du Fronsadais puis reprise de la compétence par la CDC du Nord Libournais après création d'un CIAS.

Il apparaît que ce redécoupage géographique répond bien à la rationalisation des périmètres mais au détriment des personnels et des administrés.

Les élus de la Communauté de Communes, saisis de cette problématique lors de la séance du 2 mai 2011, avaient déjà manifesté leur désaccord par rapport à la réforme proposée et les implications induites par le projet.

Or après renseignements pris auprès de Monsieur Antoine PRAX, sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, le refus proprement dit ne suffit pas et même au contraire, il vaut consentement à partir du moment où aucune contre-proposition n'est formulée. Il est bien entendu que cette contre-proposition ne sera recevable que si elle s'inscrit dans la philosophie de la loi qui décline 3 axes principaux à savoir : simplifier les institutions locales, renforcer la compétitivité des territoires et faire progresser la solidarité territoriale.

L'avis motivé des collectivités doit donc être adopté avant le 13 août de cette année, afin qu'il puisse être transmis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui aura ensuite 4 mois pour proposer des modifications au schéma. Tout amendement aux propositions du Préfet doit obtenir les 2/3 des voix de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale pour être retenu.

Il est dénoncé unanimement la politique du fait accompli orchestré par les préfets. En effet, le tout s'est déroulé dans un simulacre de concertation, où les maires ont été concertés sommairement et où globalement, il y a eu un non respect des élus locaux et des citoyens, grands absents de ce débat alors qu'ils vivent dans ce territoire. Le calendrier proposé met bien en exergue la rapidité avec laquelle l'Etat veut faire passer son projet de réforme en n'octroyant aux élus que de très faibles marges de manœuvre.

Toutes les raisons invoquées ci-dessus motivent les élus du Conseil Municipal à voter une motion contre cette proposition de rationalisation des périmètres et à soumettre la contre-proposition suivante :

La volonté affirmée de rester unis au sein de la Communauté de Communes qui regroupe en son sein les 18 communes du Canton de Fronsac malgré les 2 bassins de vie contigus que sont Saint André de Cubzac et Libourne.

En effet, par référence à la loi, il s'avère que notre canton compte plus de 15 000 habitants et de ce fait peut prétendre à rester isolé.

Ce postulat de base fait référence à 3 scénarii :

Le premier scénario qui est de loin celui qu'il nous plairait de voir avaliser est que :

- ↳ notre Communauté de Communes du Canton de Fronsac reste autonome en étant assurée que :
 - les financements traditionnels de l'Etat et autres perdurent comme à l'accoutumée
 - le personnel puisse œuvrer dans les mêmes conditions qu'auparavant
 - les compétences actuelles soient conservées
 - la reprise du Syndicat d'aides ménagères et de l'ex-syndicat du Collège soit acceptée

Cette hypothèse n'altère pas le fait qu'à l'avenir une réflexion pourrait être menée pour un rapprochement éventuel vers Communauté d'Agglomération mais à la seule condition que l'adhésion soit librement consentie.

La deuxième proposition n'est envisageable que si le premier scénario est refusé, à savoir l'acceptation de l'adhésion de Communauté de Communes du Canton de Fronsac à la future Communauté d'Agglomération du Libournais aux conditions suivantes :

- Reprise de la Communauté de Communes avec toutes ses compétences actuelles et notamment la compétence voirie qu'elle est seule à assumer dans le Libournais. Il apparaît que c'est notre EPCI, le plus avancé dans ce domaine et la régression n'est pas envisageable. En effet, il n'est pas inutile de penser que les Infrastructures routières sont un levier important pour l'économie, les commerces, les services publics sans omettre les usagers qui sont les premiers concernés. Cette compétence ne peut que s'inscrire dans la démarche du SCOT et à n'en pas douter répond également aux objectifs poursuivis par la loi de réforme des collectivités locales.
- Obtention d'informations et de simulations tant financières, juridiques, sociales que fiscales pour se prononcer sur notre adhésion à la future Communauté d'Agglomération en tout état de cause.
- Obtention de délais supplémentaires pour analyser les documents précités et prendre notre décision.
- Prise en compte de notre territoire à sa juste mesure en terme de représentativité à l'exécutif de la Communauté d'Agglomération.
- Obligation de Reprise de tous nos personnels communautaires en étant vigilant sur le fait qu'aucun agent ne soit lésé pénalisé tant sur le plan professionnel que financier.

Et enfin, si les deux premières propositions n'étaient pas retenues en l'état, alors il pourrait être envisagé une troisième solution qui porterait sur la reconnaissance des deux bassins de vie qui entourent notre territoire

- en laissant la possibilité à 5 ou 8 communes de se rattacher au périmètre de Saint André de Cubzac.
- en laissant la possibilité à 10 voire 13 communes de se rattacher au périmètre de Libourne.

D'ailleurs, plusieurs communes ont déjà manifesté leur désir d'être rattachées à Saint André de Cubzac dans le cas où il leur serait imposé l'intégration à la Communauté d'Agglomération de Libourne.

Après avoir recueilli l'avis unanime de tous les membres du Conseil Municipal, il est décidé de déposer cette motion de contre-proposition à l'égard du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde.

Taxe locale d'équipement

Madame le Maire rappelle que la taxe locale d'équipement est perçue par les communes. Elle est établie sur la construction, la reconstruction, et l'agrandissement de toute nature.

L'assiette de la taxe est constituée par la valeur de l'immobilier comprenant les terrains nécessaires à la construction et les bâtiments dont l'édification doit faire l'objet d'une autorisation de construire. Cette valeur est déterminée forfaitairement.

La taxe locale d'équipement a déjà été instituée sur la commune de Saillans à un taux de 1.5%.

Le Maire informe que ce taux peut être porté à 5% par délibération du Conseil Municipal.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de porter le taux de la taxe locale d'équipement à 3%.

Délibération instituant le principe de la participation pour voirie et réseaux

Le Conseil Municipal de la commune de SAILLANS,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.332-6-1-2° d), L.332-11-1 et L.332-11-2.

Vu la loi du 10/02/2000, et la réforme du financement des raccordements électriques, qui prévoit que le coût des extensions du réseau public réalisées dans le cadre d'une opération d'urbanisme sera supporté pour une grande partie par la commune compétente, sauf si celle-ci a délibéré pour instituer la P.V.R. (participation pour voirie et réseaux) qui lui permettra de mettre à la charge du demandeur tout ou partie du coût engendré par ces raccordements.

Considérant que les articles précités autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de construction des voies nouvelles, de l'aménagement des voies existantes ainsi que ceux d'établissement ou d'adaptation des réseaux qui leur sont associés, réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L 332.11-1 et L 332-11-2 du code de l'urbanisme

Personnel communal

- Madame BAHASSA remplace Agnès MONFORT.
- Mademoiselle Claire BERAUD a déposé sa candidature pour le remplacement de Madame Sylvie DESGANS. Suite à un entretien avec Madame le Maire, une demande de CUI a été transmise à Pôle Emploi.
- Remplacement de Marc FOURCADE : deux personnes restent en lisse : Monsieur Thierry EVEILLE et Monsieur Olivier FUDAL.
Madame le Maire propose un vote à bulletin secret :
3 voix pour Mr EVEILLE - 4 voix pour Monsieur FUDAL.
Monsieur FUDAL remplacera Monsieur FOURCADE à partir de septembre.

Régularisations comptables

- DM n°1 : Virement de crédit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de Bâtiments	2 527.00 €	
D 6455 : Cotisations pour assurance du personnel		2 200.00 €
D 6713 : Secours et dot		227.00 €
D 6574 : Subvention de fonctionnement aux associations		100.00 €

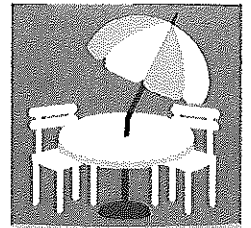
- DM n°2 : Diminution de crédit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de Bâtiments	641.00 €
R 7311 : Contributions directes	641.00 €

Questions diverses :

Jumelage avec Saillans dans la Drôme : Madame le Maire propose de faire venir la délégation de leur village au mois d'octobre, lors de Portes Ouvertes des Châteaux du Fronsadais.

Madame VARREON informe le Conseil municipal que l'Amicale des Parents d'Elèves a fait faire des gobelets écologiques, aux armoiries de la Ville de Saillans. Ces verres serviront lors des différentes manifestations de l'Amicale. Une participation de la Mairie de 100 euros est accordée à l'Amicale des Parents d'Elèves, afin de les remercier et de les encourager pour cette opération écologique.



➤ RECENSEMENT MILITAIRE : GARÇONS ET FILLES

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 1995 sont priés de se faire recenser à la mairie de Saillans jusqu'au 30 septembre 2011

- Pour s'inscrire se munir du livret de famille et la pièce d'identité
- Une attestation, indispensable pour passer vos examens ainsi que le permis de conduire vous sera délivrée.

➤ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique. Les personnes qui ne sont pas inscrites sont priées de venir à la mairie avant le 31 décembre 2011.

Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

➤ VACANCES SCOLAIRES

Grandes vacances d'été

du samedi 2 juillet 2011 au dimanche 4 septembre

➤ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Saillans vous propose son nouvel espace hors les murs, café terrasse où vous pourrez vous rencontrer, échanger, boire un verre, lire bien sûr, des livres et des magazines mis à votre disposition.

Le café est ouvert aux mêmes heures que votre bibliothèque et tant que les beaux jours dureront!

A votre disposition, pour tout contact: bibliosaillans@yahoo.fr



Photos prises lors de l'inauguration de ce nouvel espace le 31 mai dernier



➤ MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLU ET DU SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Nous vous rappelons que l'Enquête publique se déroule du lundi 6 juin au jeudi 7 juillet 2011, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les permanences de Mme Christina RONDEAU, Commissaire Enquêtrice sont :

Lundi 6 juin : de 13h30 à 15h30

Vendredi 24 juin : de 16h00 à 18h00

Jeudi 7 juillet : de 16h00 à 18h00

➤ SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de la commune est : www.mairiedesaillans.jimdo.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions sur les rubriques, les informations, etc, que vous aimeriez voir apparaître.

RAPPEL : Concernant les rubriques viticoles, associatives et les professions libérales :

Vous pouvez envoyer des informations et des photos (de votre propriété, de vos manifestations, de votre activité, etc...) sur le mail de la mairie : mairie-de-saillans@bbox.fr ou via la rubrique " Nous contacter" du site.

➤ CONCOURS MAISONS FLEURIES

La Commission municipale passera dans le village le vendredi 8 juillet et notera les participants. Un classement selon les catégories "jardin visible de la rue", "jardin non visible de la rue" et "balcon, décors, voie publique" sera fait.

Les gagnants du concours seront invités lors de la cérémonie des vœux du maire, en janvier 2012, à venir retirer leurs récompenses.

➤ KITS HYDRO ÉCONOMES

Ces kits qui peuvent vous permettre de faire des économies d'eau sont disponibles depuis plusieurs mois en mairie. Munissez-vous de votre facture d'eau, et de la somme de 2 € pour l'achat de ce kit à installer sur vos robinets.

➤ COMPOSTEURS

Dans un souci de produire moins de déchets et de jardiner au naturel, des composteurs sont à votre disposition en mairie. Ils vous serviront à fabriquer votre propre engrais écologique avec vos déchets de cuisine et de jardin. N'hésitez pas, pour contribuer à une Terre plus saine, à venir en retirer un. Ils sont gratuits !

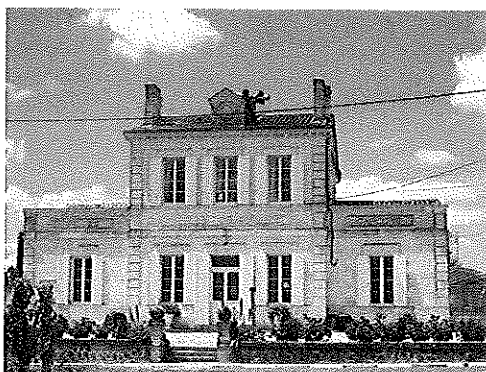
Important : en rupture pour l'instant (le SMICVAL attend toujours d'être livré), les composteurs seront disponibles en juin ou en juillet prochain.

➤ RAPPEL À TOUS NOS ADMINISTRÉS :

INCINERATION DES VÉGÉTAUX :

Nous vous rappelons que l'incinération des végétaux (tonte, taille de haies, etc.) est **interdite du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09** (Arrêté préfectoral du 11 juillet 2005). Elle est **tolérée du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 sur autorisation municipale**. Le mieux étant évidemment de les porter en déchetterie.

LA PAGE DU PERSONNEL COMMUNAL



Entretien des locaux

Agnès MONFORT a fini son contrat le 31 mai. Nous avons été heureux de travailler avec elle pendant ces 2 années et la remercions vivement pour ses bons et loyaux services ! Bonne chance pour la suite Agnès !

Naïma BAHASSA a été choisie pour remplacer Agnès. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Ecole

Sylvie DESGANS finit son contrat le 23 août prochain. C'est toujours avec un pincement au cœur que nous voyons partir des éléments aussi dévoués, professionnels et attachants. Il faut s'y faire, mais c'est dur !

Après avoir reçu plusieurs candidatures, c'est celle de **Claire BERAUD**, habitante de la commune, qui a été retenue pour remplacer Sylvie à la rentrée. Pour l'heure, nous attendons la réponse de Pôle Emploi à notre demande de CUI.

Services techniques

Le contrat de **Christophe CHUPEAU**, en arrêt de travail depuis septembre dernier, arrive à son terme au mois de juillet. Christophe était remplacé jusqu'alors par **Thierry EVEILLE**.

Marc FOURCADE prendra sa retraite le 31 octobre 2011. De nombreuses candidatures pour le remplacer ont été reçues. Après étude des différents profils, deux candidats restés en lisse ont été départagés par vote à bulletin secret en séance du Conseil Municipal du 30 mai.

Olivier FUDAL a été choisi et commencera le 1^{er} septembre 2011. Thierry restera en poste jusqu'au 31 août.



Voyage à Saillans (Drôme)

Retrouvaille des deux Maires de Saillans,
Martine TILLET-FAURIE et François PEGON

Le 21 mai dernier, une délégation Saillanaise est partie à la découverte du village homonyme Drômois, à l'occasion du cinquantenaire de la Voie des Parisiens (festivités autour de l'alpinisme).

Martine TILLET-FAURIE, ses deux adjoints, ainsi que plusieurs membres de l'association des Amis de l'église, ont été accueillis chaleureusement par toute l'équipe Saillansonne.

Echange de présents, découverte de l'histoire de Saillans, réunion de travail autour du jumelage, repas offert par la ville, etc...

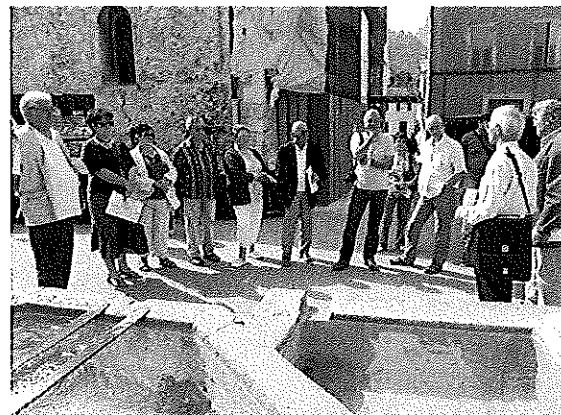


La délégation a été enchantée de ce séjour.

A l'issue, Madame le Maire souhaite organiser la venue des Saillansons dans la région au mois d'octobre, lors des Portes ouvertes des Châteaux du Fronsadais.



La Mairie de Saillans (Gironde) remercie vivement la Mairie de Saillans (Drôme) pour son accueil, son organisation, sa sollicitude, et remercie également l'association les Amis de l'église pour son investissement dans cette aventure

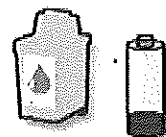


CONTAINERS BIENTOT DISPONIBLES EN MAIRIE

Cartouches et piles usagées



Participons ensemble
au Développement Durable,
c'est facile !



Reprise gratuite des cartouches d'impression et de piles

Consommables d'impression

- Une récupération en temps réel par nos chauffeurs de tous vos modèles de cartouches (laser, jet d'encre, cassettes) sur la plus grande partie du territoire français.
- Une filière de recyclage parfaitement écologique de vos cartouches grâce à notre adhésion au programme NEW LIFE Attitude de REVALIS
 - tri des cartouches,
 - revalorisation des cartouches réutilisables avec le programme No Waste Solution : 0% de déchets en fin de traitement, 100% de valorisation - réemploi des pièces détachées et réemploi des matériaux restants,
 - traitement 100% respectueux de l'environnement garantissant 0% d'incinération et 0% d'enfouissement,
 - un process industriel générateur d'emplois.



Nous mettons à votre disposition :

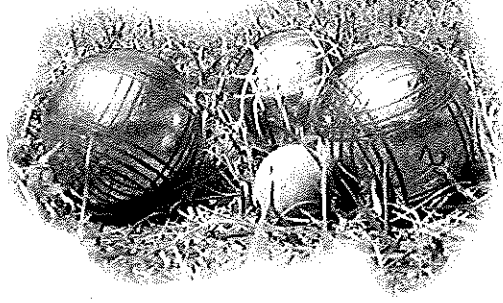
- un container de reprise gratuit en carton recyclé, ref. 100 189 indiquant les informations essentielles d'utilisation inscrite à l'encre végétale,

Piles usagées

- Reprise gratuite de vos piles et accumulateurs par votre chauffeur-livreur dans notre boîte de récupération.
- Les piles sont acheminées dans des fûts collecteurs par un transporteur agréé vers une usine agréée de traitement des déchets.



La Boule Saillanaise

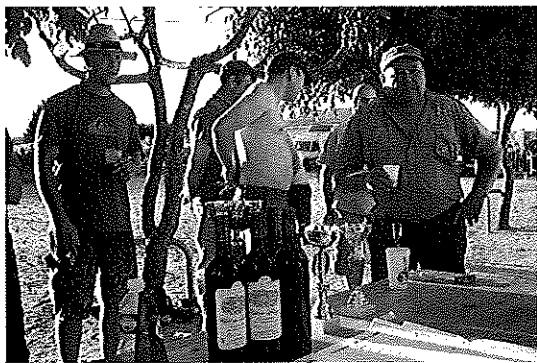


Nous vous rappelons qu'il existe depuis peu un club de pétanque à Saillans « La boule Saillanaise » qui propose aux adultes mais également aux enfants de participer à des entraînements et à des concours de Pétanque.

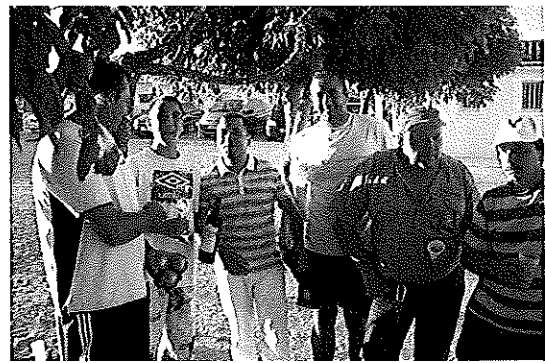
Les entraînements ont lieu les vendredis ou samedis soir.

Le tarif est de 15 € à l'année pour un adulte et de 7 € pour un enfant de moins de 12 ans.

A ce jour, nous comptons 19 licenciés et depuis sa création, plusieurs entraînements ont eu lieu dont deux se sont suivis d'un repas convivial. Cette année, l'Amicale des Parents d'élèves nous a permis d'organiser **notre premier concours le jour de la kermesse de l'école, le 25 juin**. Un grand merci à cette association !



Remise des coupes et des lots aux vainqueurs



Nous vous informons d'ores et déjà qu'**un autre concours sera organisé au mois de juillet**. La date n'étant pas encore fixée définitivement, un tract vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous en informer.

Nous sommes à votre écoute si vous avez des questions.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Bureau

Pour plus d'information vous pouvez contacter le Président de l'Association au
06 76 50 92 04



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE

Avec toujours beaucoup de succès et de convivialité le loto du dimanche 3 Avril a récompensé comme il se doit les heureux joueurs. A l'année prochaine.

Le week-end du 21 et 22 mai quatre responsables du bureau de l'Association ont accompagné les élus de notre village pour participer aux festivités « Saillansonnnes » de Saillans dans la Drôme . Un accueil chaleureux nous a été réservé pour la préparation du projet de jumelage entre les deux Saillans. Situé au sud-est de Valence et proche de la ville de Die (Clairette) , ce charmant village de plus de mille habitants s'étire le long de la Drôme. Centre touristique important, il offre diverses activités, randonnée pédestre, équestre, escalade , canyoning etc..... Premier département bio de France, il offre saveurs et nature généreuse dans les fruits, herbes aromatiques, fromages et vins. Entre lavande et oliviers la vigne a sa place et de ce terroir naît la fameuse clairette de Die. Sans oublier la culture du ver à soie qui fit en son temps la richesse de ce charmant village.

Les travaux de pierre des fonds baptismaux débuteront dans le courant du mois de septembre 2011.

Cette année, la thématique des Journées Européennes du patrimoine le 17 et 18 septembre, sera sur le thème « Le Voyage du Patrimoine ». Visite guidée de 15h à 18h.

Renseignements Mme ROY 05 57 84 32 42 Mr Trocard 05 57 84 37 35.

A.A.E.S.



Fronsa' messes été 2011

Samedi 2 juillet 18 h 30		Savignac de l'Isle
Dimanche 3 juillet 9 h	14° dimanche du temps ordinaire	Saillans (avec les médaillés militaires)
Dimanche 3 juillet 10 h 30		Fronsac
Samedi 9 juillet 18 h 30	15° dimanche du temps ordinaire	Saint-Michel de Fronsac
Dimanche 10 juillet 10 h 30		Galgon
Samedi 16 juillet 18 h 30	16° dimanche du temps ordinaire	Saint-Martin du Bois
Dimanche 17 juillet 10 h 30		Fronsac
Samedi 23 juillet 18 h 30	17° dimanche du temps ordinaire	Saint-Ciers d'Abzac
Dimanche 24 juillet 10 h 30		Lugon
Samedi 30 juillet 18 h 30	18° dimanche du temps ordinaire	La Rivière
Dimanche 31 juillet 10 h 30		Périssac
Samedi 6 août 18 h 30	19° dimanche du temps ordinaire	Saint-Genès de Fronsac
Dimanche 7 août 10 h 30		Fronsac
<i>Samedi 13 et dimanche 14 août</i>		<i>20° dim du TO Messes dans les paroisses voisines</i>
Lundi 15 août 11 h 30	Assomption	Périssac, plein air
<i>Samedi 20 août</i>		<i>21° dimanche du temps ordinaire Messes dans les paroisses voisines</i>
Dimanche 21 août 10 h 30		Galgon
Samedi 27 août 18 h 30	22° dimanche du temps ordinaire	Saint-Michel de Fronsac
Dimanche 28 août 10 h 30		Périssac
Samedi 3 septembre 18 h 30	23° dimanche du temps ordinaire	Saint-Ciers d'Abzac
Dimanche 4 septembre 10 h 30		Fronsac (Messe de rentrée avec les familles)
Samedi 10 septembre 18 h 30	24° dimanche du temps ordinaire	Lugon
Dimanche 11 septembre 10 h 30		Galgon
Samedi 17 septembre 18 h 30	25° dimanche du temps ordinaire	Savignac de l'Isle
Dimanche 18 septembre 10 h 30		Fronsac
Samedi 24 septembre 18 h 30	26° dimanche du temps ordinaire	La Rivière
Dimanche 25 septembre 10 h 30		Périssac


 Église
Catholique
en
Fronsadai

Secteur Pastoral du Fronsadai
 5 route de Libourne 33126 FRONSAC
 Tel. 05 57 51 27 47 – accueil@fronsadai.catholique.fr
 Pour recevoir la feuille hebdomadaire des annonces paroissiales, inscrivez-vous sur <http://fronsadai.catholique.fr>

NOUVELLE PRESENTATION DU JOURNAL PAROISSIAL

"CONCORDE"

Réalisé à FRONSAC et en couleur

Concorde

Paroisses de Galgon, Saint-Ciers d'Abzac, Villegouge, Lugon, Fronsac, Périssac, Vêrac,
Saint-Martin du Bois, Saint-Genès de Fronsac, Saint-Michel de Fronsac, Savignac de l'Isle,
Saillans, La Rivière, Saint-Germain de la Rivière, Saint-Aignan, Mouillac

Eglise catholique en Fronsadais

43^e année — n° 461 — Avril 2011 — 10 € par an

Concorde

Rédaction — Administration : Abbé Samuel VOLTA
Presbytère, 5 route de Libourne 33126 FRONSAC
Tél. 05 57 51 27 47 - accueil@fronsadais.catholique.fr

Imprimé par nos soins

Prochain numéro fin juin 2011. Envoyez vos propositions d'articles avant le 15 juin 2011 à svolta@fronsadais.catholique.fr

Abonnement : Envoyez votre demande sur papier libre (nom, prénom, adresse) et un chèque (à l'ordre de Comité Interparoissial Presse Fronsadais) de 10 € (6 numéros par an.)

Tou'zazimut



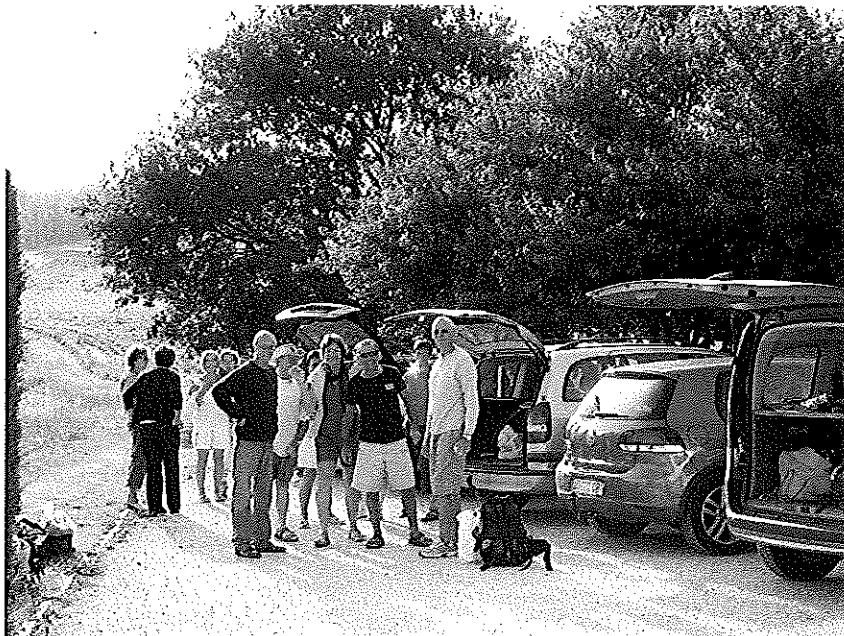
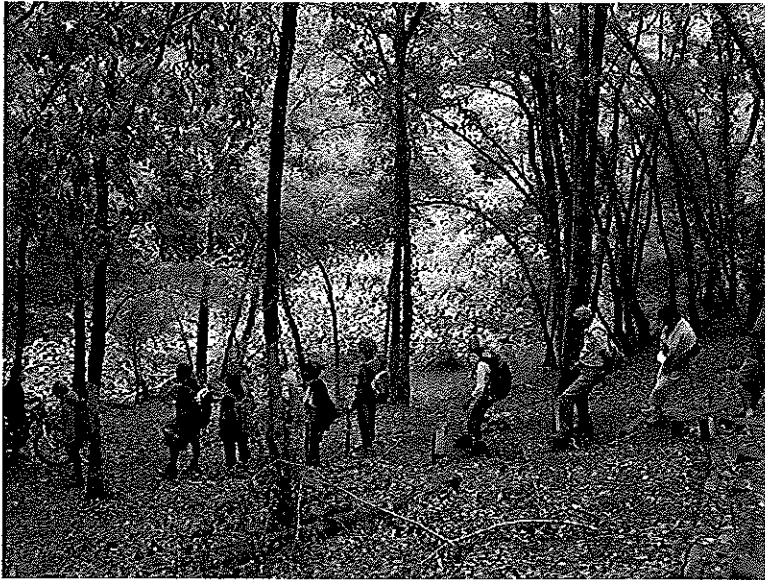
La saison se termine et les amoureux de la rando vont pouvoir pendant la saison estivale se tourner vers des activités différentes. Le début d'année a été riche en sorties et découvertes et le printemps particulièrement ensoleillé a motivé les randonneurs, les poussant à sortir de chez eux pour profiter des joies de la nature et pique-niquer dans des cadres magnifiques.

Dernièrement c'est dans la belle région de Rocamadour qu'une quinzaine de marcheurs ont fait une escapade de quelques jours. Tous sont rentrés ravis! Ce fut un plaisir d'organiser cette sortie, merci à tous les randonneurs pour leur bonne humeur!

Comme l'année dernière nous clôturons la saison par une rando nocturne précédée d'une grillade. Celle-ci aura lieu le 9 juillet, pensez à vous inscrire.

Les randos reprendront mi-septembre, si vous aimez la marche rejoignez-nous!

Pour tous renseignements contactez Gilbert Maleix 06 26-44-35-79 ou la mairie



SAILLANS



Le 9 Juillet 2011

RANDO NOCTURNE

7 km autour de la commune

- Rassemblement parking des écoles
- 19 h apéritif
- 20h grillades
- 22h départ Rando

Se munir de lampes électriques – Gilets jaunes , et être bien chaussés

Participation : 8 euros

Inscriptions dernier délai le 5 juillet

Renseignements : Club TOUZAZIMUT

Tel : 06 26 44 35 79

Mail : clubtouzazimut@gmail.com

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2011

**SAILLANS
DANS LA COUR DE L'ECOLE**

VIDE GRENIER

ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE SAILLANS



EMPLACEMENT 2 € le ML

HEURE D'ARRIVEE : 7H30

INSCRIPTIONS :

Mme MONFORT : 06-84-93-12-61

Mme VARREON : 05-57-84-39-72

MAIRIE : 05-57-84-32-10

Madame Patricia ODRY, pédicure podologue, installée à Saint André de Cubzac et résidant à Saillans, a le plaisir de vous faire savoir qu'elle fait également des visites à domicile et qu'elle se tient donc à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin de ses services.

(Déplacements dans tout le Fronsadais).

Vous pouvez la joindre au 05 57 84 87 03



Dépann'agri-auto

Dépannage à votre domicile de matériels agricoles et véhicules..

N'hésitez pas à contacter **Olivier CAZENAVE** :

au 06 18 88 29 41



Chantal PALVAIR, infirmière libérale installée sur notre commune depuis de nombreuses années, prend sa retraite le 1^{er} octobre 2011.

C'est Madame Astrid BERSON qui la remplacera.

En attendant vous pouvez joindre Madame **PALVAIR** au 05.57.74.33.69



EURL Au fil de l'Arbre....

Elagage, Abattage délicat, Débroussaillage, Taille de haies, Evacuation des déchets

Jérémy RENEAUD, élagueur diplômé "taille et soin aux arbres" vous propose ses services afin d'intervenir dans vos arbres, toujours dans le respect de ces derniers et en toute sécurité. Il peut également tailler les haies, débroussailler dans tout type de végétaux et est équipé pour évacuer tous les déchets.

Jérémy RENEAUD :
11 Le Moulin 33141 SAILLANS
05.57.51.04.75
06.84.23.79.63
jeremyreneaud@hotmail.com



Ingenierie et formation
Performance environnementale
Audit - Etude énergétique
Diagnostic technique immobilier

WWW.LSDIAG.FR

ANTHONY LANFRY
Responsable Technique

GSM: +33(0) 6.23.52.35.70
MAIL: SUDQUEST@LSDIAG.FR

475, CHEMIN DE PINEAU
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
GIRONDE

AIDE A DOMICILE

Sandrine FY
21e Basque
33141 SAILLANS
06 32 61 04 82
sandrineboisard@orange.fr

Contactez-moi, je suis à votre disposition pour tous renseignements.

**Réflexologie plantaire
Energétique chinoise**

Fanny FUDAL

les Struliez
33141 Saillans

06.23.39.33.92
Uniquement sur rendez-vous

LES MAINS D'ARGENT
Monsieur Olivier FUDAL

Bricolage, entretien et aménagement intérieur et extérieur.
Plomberie sanitaire.
GESU accepté.

06.14.95.72.79
LESMAINDSARGENT.COM

Brico Services
Pour vous rendre la vie plus facile !

www.brico-services.com

Stéphane Vieillard
Reynaud
33141 Saillans
TÉ : 06 37 45 40 79

Guillaume FAURIE
Reynaud n°7
33141 SAILLANS

Au service du vignoble...

☎ 06 23 60 23 96

Installé en micro-entreprise, compétences de tractoriste et de conducteur de machines à vendanger (ou travaux avec machine) au service des viticulteurs....Devis gratuit et sans engagement...



ANNONCES

RECHERCHE PARTENARIAT

Dans le cadre d'un projet écologique, l'Amicale des Parents d'élèves de l'école de Saillans cherche des entreprises pour réaliser des verres écolos.

Le principe est simple, l'aide financière que vous souhaitez apporter, permettra d'acheter ces gobelets à moindre coûts. En échange le nom de votre entreprise ou logo sera intégré sur ces verres puis seront distribués lors de manifestations locales telles que la kermesse de l'école, l'arbre de Noël, le loto etc... Afin de vous donner une idée, vous pouvez consulter ces gobelets sur le site internet : www.ecocup.fr.

Dans un premier temps, l'amicale souhaite acheter 250 verres pour un coût de 235 €.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mr SEGUIN David au 06.27.44.63.20.

VENTE BOIS DE CHAUFFAGE

Saillanais vend bois de chauffage (chêne et charme)

Pour plus de renseignements : 06.29.71.76.94

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Nouvellement installé sur la commune, Monsieur Nicolas GARDEL, plombier chauffagiste de formation, recherche un employeur.

Ses compétences :

- toutes les missions inhérentes au métier de plombier chauffagiste
- pose de carrelage et faïence
- pose de placo
- petite maçonnerie
- menuiserie
- enduit, peinture, pose de papier peint

CV disponible en mairie

Coordonnées de Monsieur GARDEL : 06.34.15.96.79

REPAS DE QUARTIER A REYNAUD

La voisinade aura lieu le **dimanche 4 septembre** dans le parc de M. et Mme
TILLET à partir de 12h

Tous les habitants de Reynaud, leurs amis et leurs voisins, leur famille...et leurs
voisins, etc... y sont conviés !

Comme d'habitude :

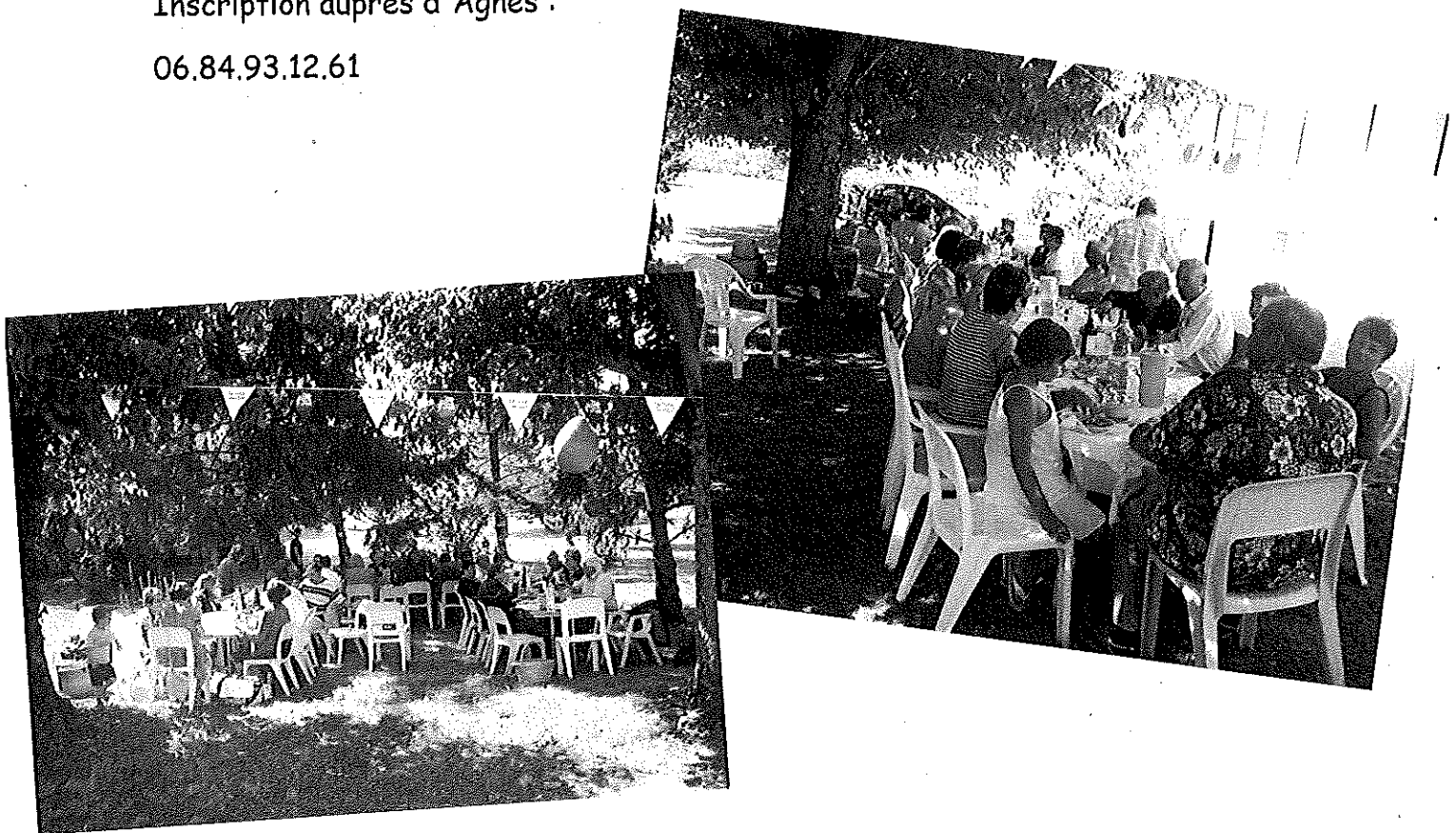
N'oubliez pas votre pique-nique

Un apéritif commun sera servi - participation de 2 € par personne.

Parlez-en autour de vous, c'est ouvert à TOUS

Inscription auprès d' Agnès :

06.84.93.12.61



Nuit de fête à LA RIVIÈRE

Vendredi 1^{er} juillet 2011

A partir de 19h

DÉGUSTATION DE VINS
BUFFET CAMPAGNARD

CONCERT : TRAIN'S TONE
FESTIVAL CINESITES
FEU D'ARTIFICE

Nuit de Fête à LA RIVIÈRE

Vendredi 1^{er} Juillet 2011

à partir de 19 H à l'ancien manège à chevaux du Château de la Rivière (itinéraire fléché, lieu couvert)

19H à 19 H 30

Dégustation gratuite des productions des vignerons de la commune (vente sur place)

19 H 30 à 21 H

Buffet Campagnard (en libre service)

Participation aux frais 12 euros par personne, demi-tarif pour les enfants. Réservation conseillée 05 57 24 98 28

21 H 15 à 22 H

Concert : TRAIN'S TONE (gratuit)

« Back on the rails » c'est du ska-jazz teinté de reggae et autres pigments créant une palette aux couleurs larges. 8 musiciens composent ce groupe où les textes virevoltent, sur des mélodies enlevées.

22 H à 23 H 35

FESTIVAL CINESITES (gratuit)

Une projection sur écran géant du film d'animation « FANTASTIC MR FOX » réalisé par Wes Anderson, avec les voix de Mathieu Amalric, Isabelle Huppert, Alexis Tomassian... Film américain tout public, à partir de 6 ans en version française (2009) - 1h28 mn - Meilleur scénario pour le cinéma Award 2010.

M. Fox, le plus rusé des voleurs de poules, sa femme, Mme Fox, Ash, son fils, le cousin Kristofferson et tous les autres animaux de la forêt défient trois odieux fermiers. Ils vont vivre la plus périlleuse et délirante des aventures.

23 H 45

FEU D'ARTIFICE (Sté Pyragric)

Offert par les propriétaires du Château de la Rivière.

Renseignements : MAIRIE DE LA RIVIÈRE : 05 57 24 98 28 - OFFICE DE TOURISME CANTONAL DU FRONSADAIS : 05 57 84 86 86

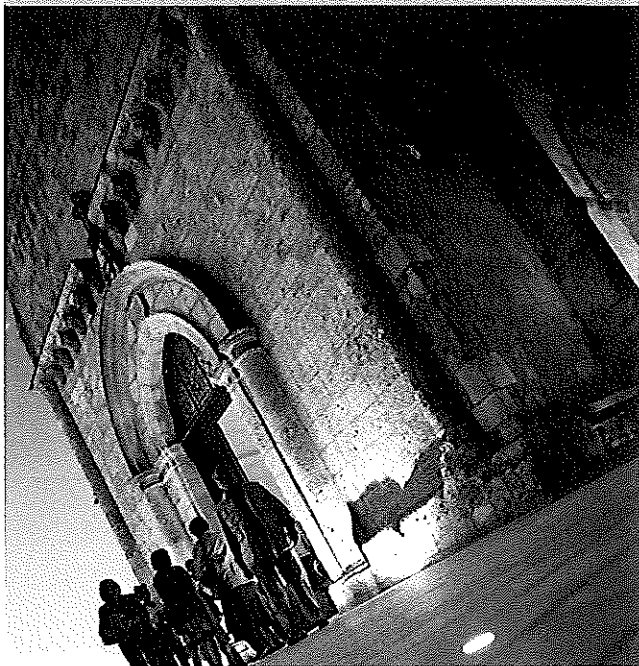
Une organisation de la Mairie de La Rivière avec le concours du Conseil Général de la Gironde, dans le cadre des « Scènes d'été en Gironde », de la Caisse d'Épargne Aquitaine-Poitou Charentes, de la Mairie de Libourne, et des associations de la commune, « En Souvenirs des Compagnons » et du « Comité du Jumelage Nalda-La Rivière ».



MARDI 21 JUIN > 21H
LA LANDE DE FRONSAC > ÉGLISE
 MUSIQUE DE CHAMBRE

L.V. Beethoven Quatuor opus 18 N°1
F. Schubert Quintette opus 163 D. 956
Quatuor à cordes Deixis / Julliana Laska, violoncelle

Concert offert par la mairie de La Lande de Fronsac à l'occasion de la fête de la musique



MARDI 5 JUILLET > 21H
GALGON > ÉGLISE
 RÉCITAL DE VIOLONCELLE

J.S. Bach Suite N°3 en Do Majeur
A. Katchaturian Sonate fantaisie
J.S. Bach Suite N°2 en Ré Mineur
G. Cassado Suite
Julliana Laska, violoncelle

15€, 10€, gratuit - 18ans / Réservations: musique-en-fronsadais.com
 Office de Tourisme du Canton de Fronsac: 05 57 84 86 86



JEUDI 07 JUILLET > 21H
ASQUES > ÉGLISE
 MUSIQUE DE CHAMBRE

W.A. Mozart Trio en Si Bémol KV 502
D. Chostakovitch Trio N°1 Do Mineur opus 8
R. Schumann Trio N°2 opus 80
Trio Pilgrim

15€, 10€, gratuit - 18ans / Réservations: musique-en-fronsadais.com
 Office de Tourisme du Canton de Fronsac: 05 57 84 86 86



VENDREDI 08 JUILLET > 21H
LAPOUYADE > ÉGLISE
 OPÉRA DE CHAMBRE

W.A. Mozart Così Fan Tutte KV 588
 d'après le livret de L. Da Ponte (Adaptation Didier Puntos)

*Cécile Limal, Hordjigi / Romie Esteves, Dorabella
 Marie-Bénédicte Souquet, Despina / Stanislas de Barbeyrac,
 Ferrando / Vincent Dellau, Guglielmo / Emmanuel Gardell,
 Don Alfonso / Didier Puntos, piano / Quatuor Deixis*

entrée gratuite sur inscription uniquement à partir de 20ans
 par email: bn.lapouyade@wanadoo.fr ou tel: 05 57 40 42 89
 les mardi, mercredi, vendredi, samedi - 18h-19h



SAMEDI 09 JUILLET > 21H
 LA LANDE DE FRONSAC > NOUVELLE SALLE DES FÊTES
 OPÉRA DE CHAMBRE

W.A. Mozart *Così Fan Tutte* KV.588
 d'après le livret de L. Da Ponte. (Adaptation: Didier Puntos)

Cécile Limal, Fiordiligi / Romie Esteves, Dorabella
 Marie-Bénédicte Souquet, Despina / Stanislas de Barbeyrac,
 Ferrando / Vincent Dellau, Guglielmo / Emmanuel Gardell,
 Don Alfonso / Didier Puntos, piano / Quatuor Deixis

30€, 20€, 15€, gratuit -18ans / musique-en-fronsadais.com
 Office de Tourisme du Canton de Fronsac, 05 57 84 86 86



ADHÉSION

Si vous souhaitez soutenir les actions de l'association Les Fous de Jacquet pour le développement de la musique de chambre et de son festival Musique en Fronsadais, retournez ce bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement à : Association "Les Fous de Jacquet Production" 1810, route Royale, 33240 La Lande de Fronsac.

..... ✂

NOM PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL TELEPHONE

NOUVEAU MEMBRE OUI / NON

■ ADHÉSION = 20 EUROS ■ DONATEUR = 70 EUROS

■ BIENFAITEUR = 200 EUROS ■ AUTRE MONTANT = EUROS

Les dons versés à notre association font l'objet d'une réduction d'impôt. Un reçu vous sera délivré pour faire valoir ce que de droit.

ÉDITO PAR MATHIEU DUCH, DIRECTEUR ARTISTIQUE

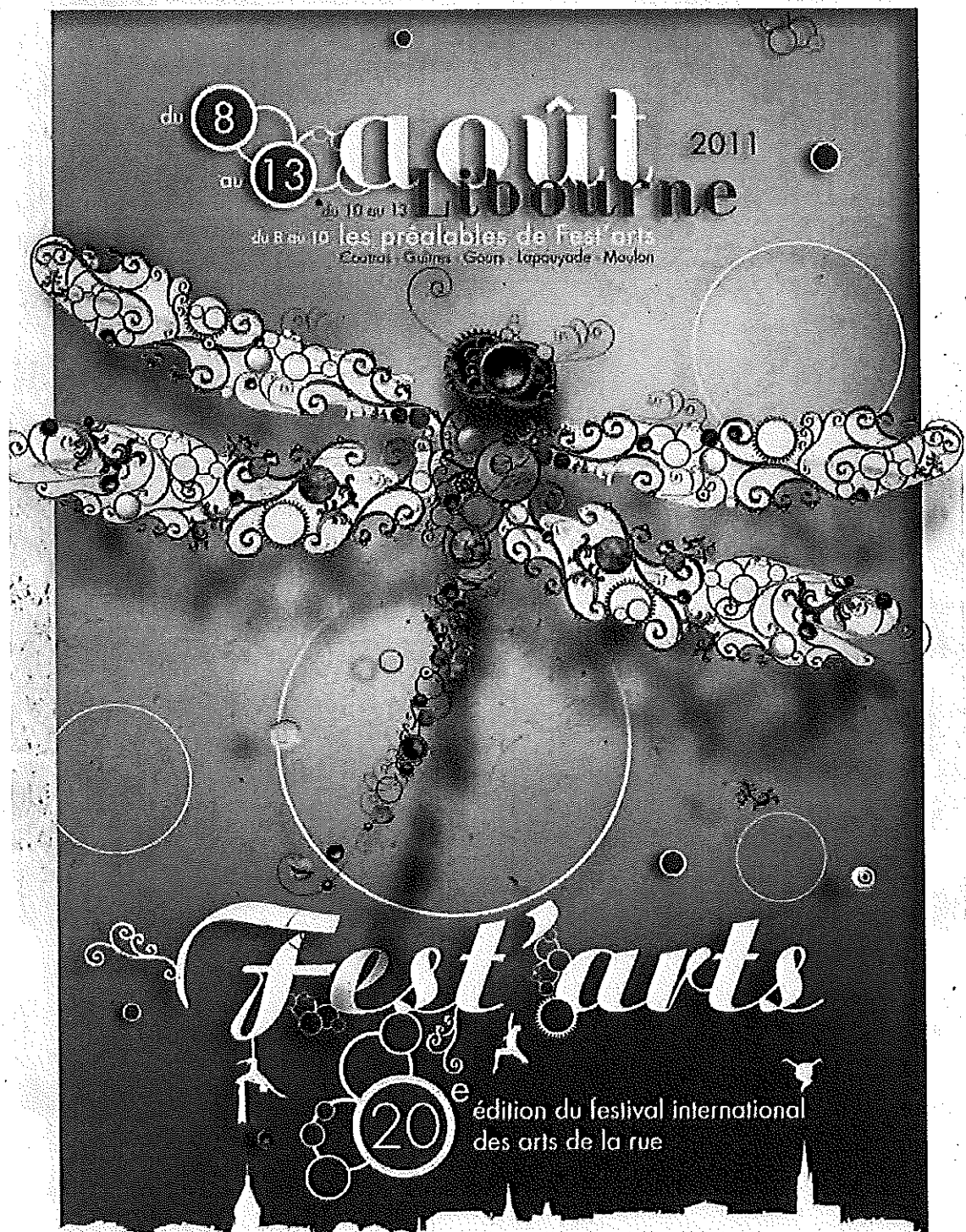
La programmation musicale met à l'honneur, cette année encore, quelques chefs d'oeuvres du répertoire de la musique de chambre comme le *Quintette à deux violoncelles de Schubert*, perpétue le désormais traditionnel récital de piano et propose pour la seconde fois un opéra en version de chambre.

Pour cette 11^{ème} édition, la période du festival a été élargie et débutera dès le 28 avril par un grand concert d'ouverture en compagnie du pianiste *Hervé N'Kaoua*. Nous nous retrouverons quelques semaines plus tard, le 21 juin, avec le *Quatuor Deixis* accompagné de la jeune violoncelliste Albanaise *Juliana Laska*.

Les concerts de juillet débiteront par un récital de la violoncelliste *Juliana Laska* le 5, et le 7 juillet vous découvrirez, pour la première fois en Fronsadais, le *Trio Pilgrim*.

Enfin, nous vous proposons le 8 et le 9 juillet notre production exceptionnelle l'opéra *Così Fan Tutte de Mozart* ! Petite nouveauté, la pré-générale de *Così* sera ouverte à tous les enfants des centres de vacances afin qu'ils puissent découvrir le travail des artistes en répétition et se familiariser avec l'opéra.

Le nouveau site internet propose lui aussi une petite révolution: vous avez dès maintenant la possibilité d'acheter vos places avec paiement en ligne sécurisé. Et bien sûr, à cette occasion, nous mettons en ligne des dizaines de places avec tarif promotionnel ! Alors n'hésitez plus et découvrez notre rubrique réservations sur musique-en-fronsadais.com.

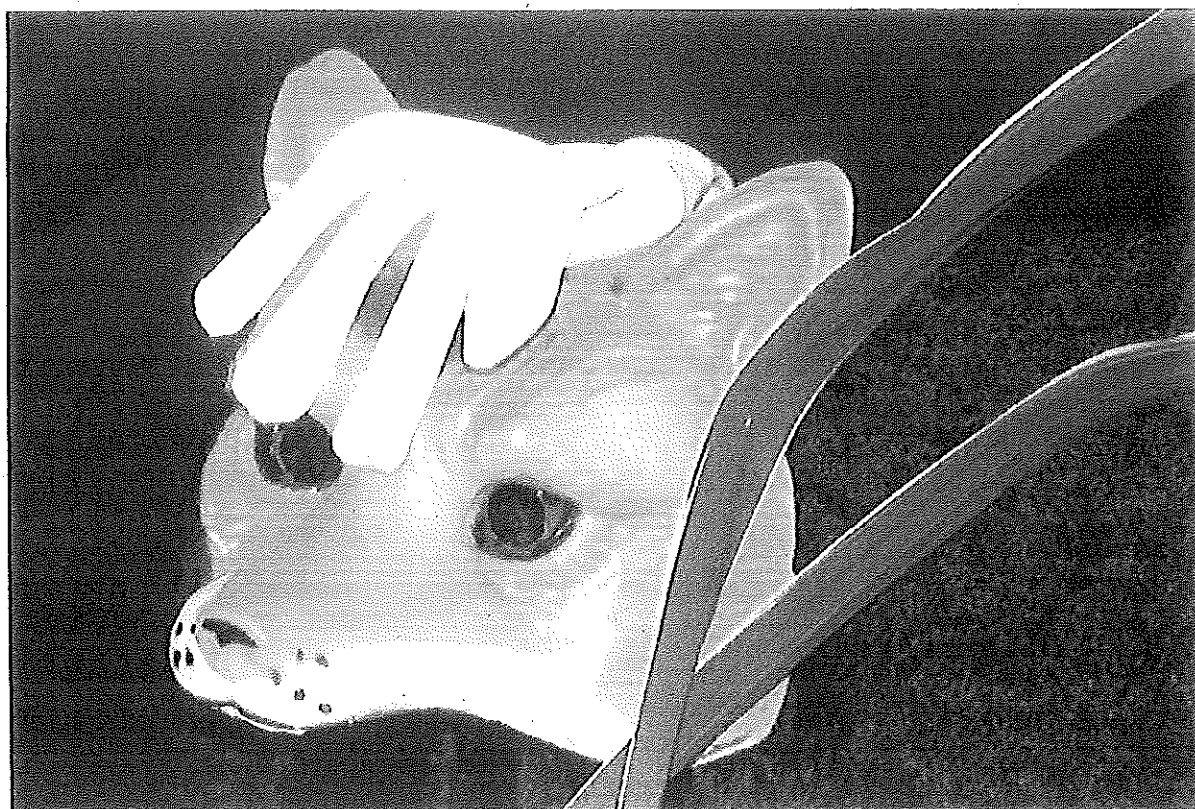


Programme du festival 2011 disponible en mairie
ou sur le site : www.festarts.com

En partenariat avec l'OFAC
L'association VOX POPULI
propose

Un stage théâtre les 5, 6, et 7 juillet de 14h30
à 18h 30 à la Maison du Pays Fronsadais.

Patrice Clarac metteur en scène et animateur d'atelier théâtre depuis une vingtaine d'années propose un atelier de création théâtrale pour initier des personnes au plaisir du jeu scénique.



Seront abordés :

- Le jeu du regard que l'on porte sur soi et sur les autres.
- Le développement de notre imaginaire et créativité.
- La biomécanique et le training.
- L'improvisation.
- La voix et la diction dans le texte lu.

Coût du stage : 80 euros par personne, à partir de 16 ans
informations et réservations au 05 57 84 86 86
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



VENDREDI
27 MAI 2011
0,90 €

WWW.SUDOUEST.FR

SUD OUEST

LIBOURNAIS/PAYS FOYEN

D'UN BOURG À L'AUTRE

Au chœur de l'église

SAILLANS L'association des Amis de l'église accueille demain samedi 28 mai, à 20 h 30, en l'église Saint-Seurin, l'Ensemble choral de Libourne, dirigé par Jean Goujon.

Au programme : J.-S. Bach, « Kyrie BWV 236 » ; Haendel, « Alexander's Feast » (extraits) et musique de Venise, « De la liesse à la mélancolie », œuvres du XV^e au XVIII^e siècle.

Libre participation pour ce premier concert de printemps, et verre de l'amitié à l'issue de ce concert.

Renseignements : M. Trocard
05 57 84 37 35.

LE RESISTANT
jeudi 2 juin 2011 **33**

SAILLANS

Des voix pour la Croix



Un public averti et mélomane a assisté, ce samedi 28 mai, au troisième concert donné à l'Église Saint-Seurin de Saillans par l'ensemble choral de Libourne dirigé par Jean Goujon. De Venise, à Bach et Haendel, les choristes ont enchanté dans un répertoire riche et varié. Cette prestation organisée par l'Association des Amis de l'Église

de Saillans a permis de récolter des dons, pour financer la restauration des fonds baptismaux de cette église romane dont la croix sculptée du cimetière est classée aux monuments historiques.

Merci à tous les participants, acteurs et bénévoles pour cette merveilleuse soirée qui, s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Sangha en visite



Les deux maires ont revêtu l'écharpe à l'occasion de la venue de Ali Lnogo Dolo. PHOTO F. D.

SAILLANS : C'est au cours d'un voyage au mois de décembre que le maire de Saillans, Martine Tillet-Faurie, a rencontré Ali Lnogo Dolo, maire de Sangha, une commune située au Mali, en plein pays Dogon, près des falaises de Bandiagara. Les Dogons sont un peuple de cultivateurs et de forgerons, réputés notamment pour leurs sculptures et leurs masques.

Ali Lnogo Dolo est le maire d'une commune du cercle de Bandiagara, une collectivité territoriale malienne pas très loin de Mopti sur les rives du Niger. Il est aussi guide touristique et c'est dans ce cadre qu'il a rencontré le maire de Saillans.

À la fin du séjour de Martine Tillet-Faurie, ils se sont échangés leurs adresses. Ali avait promis qu'il appellerait s'il venait un jour en France : c'est ce qu'il a fait en arrivant jeudi à Roissy. Le lendemain, il était à Saillans.

Vendredi soir, une cérémonie en son honneur a été célébrée à la mairie. Plus tôt dans la journée, Ali a pu visiter l'école et échanger avec les élèves. Il les a trouvés bien gâtés : à Saillans, ils sont 25 environ par classe. Ils ont des tableaux numériques et du matériel scolaire. Chez lui, à Sangha, il y a un instituteur pour 120 élèves ! Mais le maire, très contesté au départ, a réussi à créer une salle informatique, permettant au village d'être connecté au monde par Internet.

Un partenariat à venir

Le tourisme est une des ressources importantes pour la collectivité du cercle de Bandiagara. Cependant, depuis quelques mois et les actions terroristes d'Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique), le tourisme est en baisse alors que le théâtre des troubles est situé à plus de mille kilomètres. Ali Lnogo Dolo veut rassurer les Français qui souhaitent visiter sa région. D'ailleurs, le maire de Saillans témoigne qu'elle ne s'est jamais sentie menacée en décembre dernier.

Un partenariat entre les deux communes devrait se mettre en place au cours des prochains mois, sous une forme qui reste encore à déterminer.

Frédéric Dupuy

Le projet sur les rails

À l'occasion d'un récent déplacement d'une délégation girondine dans la Drôme, un projet de rapprochement entre les deux communes a été lancé. Saillans en Gironde (33) et Saillans dans la Drôme (26) sont deux paisibles villages de France, uniques par la similitude de leur orthographe, situés au cœur de leur vignoble respectif, Fronsac et Clairette de Die. Le premier est situé pratiquement aux portes de Libourne, le second se situe au sud-est de Valence et à 20 km de Die, capitale de la Clairette adossée aux Vercors. Récemment, une délégation de neuf personnes girondines a été invitée à Saillans dans la Drôme, afin de débiter les échanges en vue du jumelage des deux communes. Les deux communes portent avec enthousiasme ce projet intéressant tant sur le plan individuel, associatif que culturel. Cette nouvelle rencontre entre les deux municipalités fut l'occasion pour les girondins de participer aux fêtes du cinquanteaire de « *la voie des Parisiens* » grand rassemblement autour de l'Escalade et de l'alpinisme sur les massifs du Diois hommage rendu aux quatre grands hommes, originaires d'Ile de France, qui dans les années 1960 se sont aventurés pour la première fois à l'assaut de la paroi des Trois Becs. Leur succédant depuis 50 ans, d'innombrables grimpeurs baptiseront cet itinéraire « *La voie des Parisiens* ». L'occasion d'une rencontre entre les deux maires,

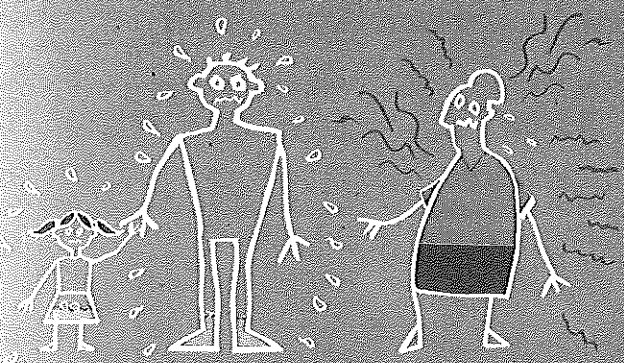
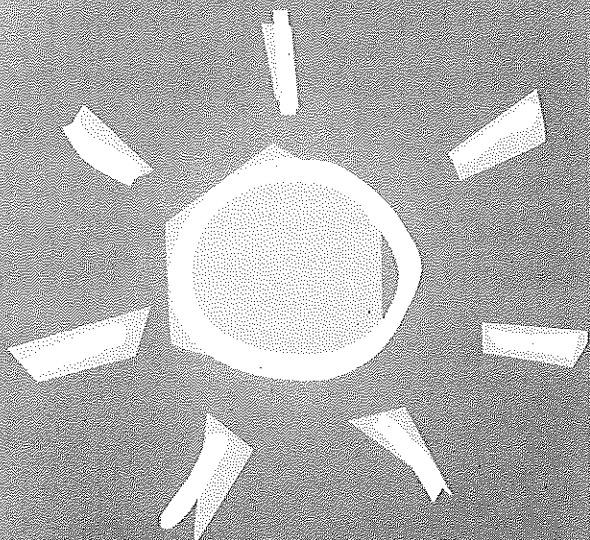


Martine Tillet-Faurie (33) et François Pegeon (26), leurs adjoints et les responsables d'associations. « *François Pegeon nous a rendu visite en août 2010, ainsi que Freddy Martin (4^e adjoint) et son épouse directrice de l'école en mars 2011. Différents points communs nous relient : le patrimoine, l'école, la randonnée et bien sur la viticulture. Le vin de Fronsac présent dans certaines caves est apprécié par les Saillanais (26)* » explique l'édile saillanaise. Une convention de jumelage verra le jour, pour concrétiser cet échange. Un projet de Foire aux Vins, produits régionaux, Fronsac et Clairette de Die serait envisagé et l'occasion de recevoir en retour les élus locaux. « *Ce fut pour tous les participants,*

La délégation girondine s'est rendue dans la Drôme dans la perspective d'un jumelage entre les deux Saillans.

un week end chaleureux, riche en découverte historiques, géographiques et culinaires » concluait Martine Tillet-Faurie. Une visite très fructueuse au cours de laquelle ont été envisagés des possibilités de rencontres et d'échanges à mettre en place au cours des années à venir.

■ J. C.



La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



Réseau

santé social jeunes du libournais

189 AVENUE DU MARECHAL FOCH, 33500 LIBOURNE

Coordinatrice

Mlle Eloïse GARCIA

Tél : 06 72 48 87 81 MAIL : garcia_eloise@yahoo.fr

UNE REPONSE DE PROXIMITE FACE A LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES JEUNES

Trois psychologues et une éducatrice spécialisée proposent un espace d'écoute **ANONYME ET GRATUIT** (sur RDV) aux jeunes de 14 à 25 ans et à leurs proches, résidant dans le Libournais.

Les lieux d'écoute des psychologues :

- Branne, St Quentin de Baron, Genissac, Izon, Galgon, Saillans, St Germain la Rivière...

→ Contact : Mme Catherine GENTILHOMME

06 08 68 22 03 MAIL : c.gentilhomme@yahoo.fr

Coutras, Guîtres, St Denis de Pile...

→ Contact : Mme Isabelle MAZZONETTO

06 08 02 42 86 MAIL : isabelle.mazzonetto@orange.fr

Castillon-la-Bataille, St Foy-la-Grande...

→ Contact : Mme Hinde MAGHNOUJI

06 84 34 61 09 MAIL : hindemaghnouji@hotmail.fr

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande de RDV en dehors des lieux indiqués

Intervention de l'éducatrice sur l'ensemble du Libournais :

Ecoute, accompagnement social, soutien à la parentalité, suivi éducatif...

→ Contact : Mme Karen HERRERA

06 73 90 05 69 MAIL : karenher@hotmail.fr



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CHENIL DU LIBOURNAIS



Ouvert du Lundi au Samedi 10h/12h (communes adhérentes) 14h/18h (Tout public) Le 1^{er} Dimanche du mois 15h/18h

↓

PENSE « bêtes »

Fichier canin : 01 49 37 54 54

Fichier félin : 01 55 01 08 08

05.57.69.69.88

1 Petit Champ – 33660 Saint Sauveur de Puynormand
sivuchenildulibournais@orange.fr
 Site Internet : www.chenildulibournais.net

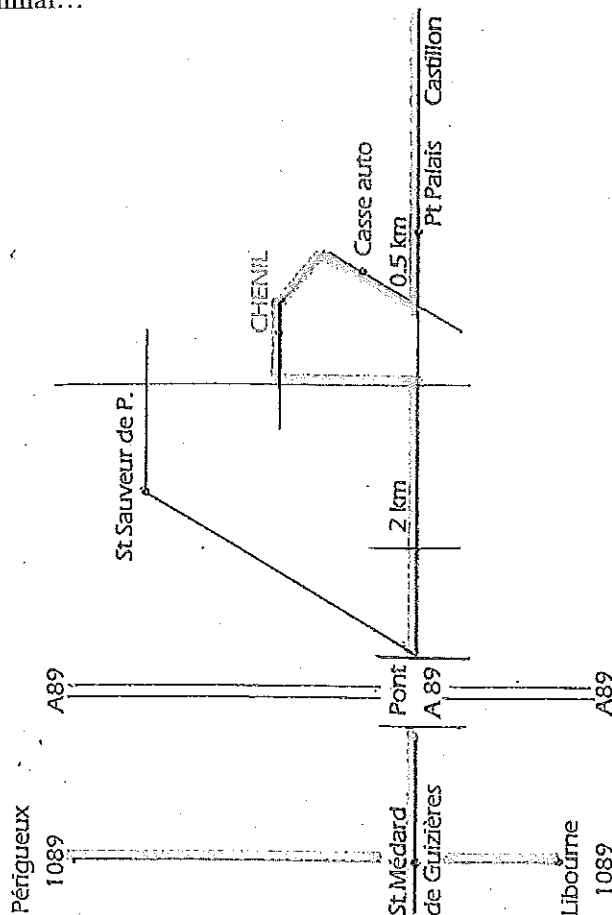


Vous avez perdu ou trouvé un animal

Réagissez vite, contactez-nous ! Alerte aussitôt votre mairie et les mairies alentours, commissariats, gendarmerie, cabinets vétérinaires les plus proches, autres fourrières du département, la société centrale canine ou féline. La mairie s'occupe de l'acheminement des animaux errants à la fourrière, sachez que vous ne pouvez pas les déposer vous-même.

Très important : l'identification d'un animal est obligatoire. Le responsable étant la personne enregistrée au Fichier National, il est très important en cas de perte ou de vol de l'animal, de s'assurer de la mise à jour de la carte de puce ou de tatouage auprès de la Centrale Canine ou Féline. N'oubliez donc pas de signaler toute modification de situation dès qu'elle se produit : changement d'adresse ou de propriétaire, date de cession, décès ou vol de l'animal...

Accès au Chenil Du Libournais



présentation de la carte de l'animal, moyennant un coût de 16 € (prise en charge) plus 10 € (par jour de pension pour un chien) et 5 € (pour un chat)

- s'il n'est pas identifié : nous vous demandons en supplément, les frais d'identification de votre animal d'un montant de 45 € (obligatoire avant la restitution)

Un délai de garde de 8 jours est obligatoire avant placement. Au-delà de ce délai, l'animal est adoptable, le propriétaire pouvant encore le récupérer.

Association de Placement des Animaux du Libournais (*Association Loi 1901 créée en 2003 en partenariat avec le SIVU*)

VOUS VOULEZ ADOPTER UN ANIMAL

Attention c'est un acte responsable !

Avant de prendre la décision, une réflexion s'impose. L'adoption est un engagement à long terme, 10 à 15 ans en moyenne.

Conditions d'adoption : être majeur, fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Prévoir une cage pour les chats, un collier et une laisse pour les chiens.



TARIFS D'ADOPTION :

Chien à partir de 95 € / Chat à partir de 46 €
 Puce électronique comprise

Vous devez vous séparer de votre animal

Nous pouvons le récupérer ! Important : lors du dépôt, il est obligatoire de nous délivrer la carte d'identification de l'animal ainsi qu'un justificatif d'identité.

TARIFS D'ABANDON Chien 76 € / Chat 38 €

Je pars en vacances puis-je laisser mon animal en pension ?

Oui ! L'identification et les vaccins sont obligatoires, afin d'éviter toute maladie ou contamination durant le séjour (carnet de santé obligatoire)

TARIFS DE PENSION

Chien 10 €/jour

Chat 5€/jour

Le SIVU et l'APAL sont habilités à recevoir dons et legs

Votre animal a été déposé en fourrière

- s'il est identifié (par puce ou tatouage) : la restitution est immédiate sur





Page 1 niveau moyen
Grilles 9x9 offertes par www.sudoku-gratuit.fr

	4		3			8		
	1						6	4
5	9	2	6			1		
4				8	6			
					1	4	7	9
			9	5		3		
		4	8			9		
	8				3			
	7				9		4	

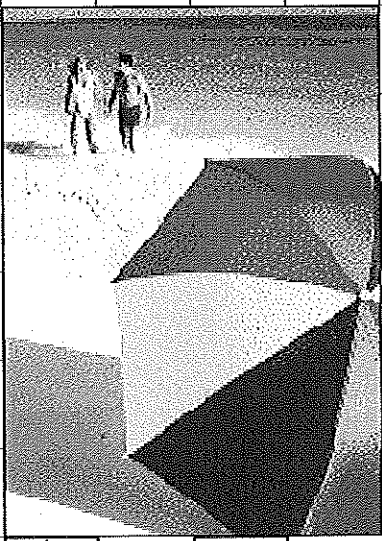
		3	1						
5				2	9	8			3
7							2		
	8				4			2	6
1	5			9	3	6			
							1	3	
	6							8	
	1	7				3			
		9	8	5	1	6			4

			2	3				6
	5	4	9	1	7			
1							5	
2	8			5	6		1	
	1	6					2	3
					1			8
		1		8		4		
9		7			4	8		
								1

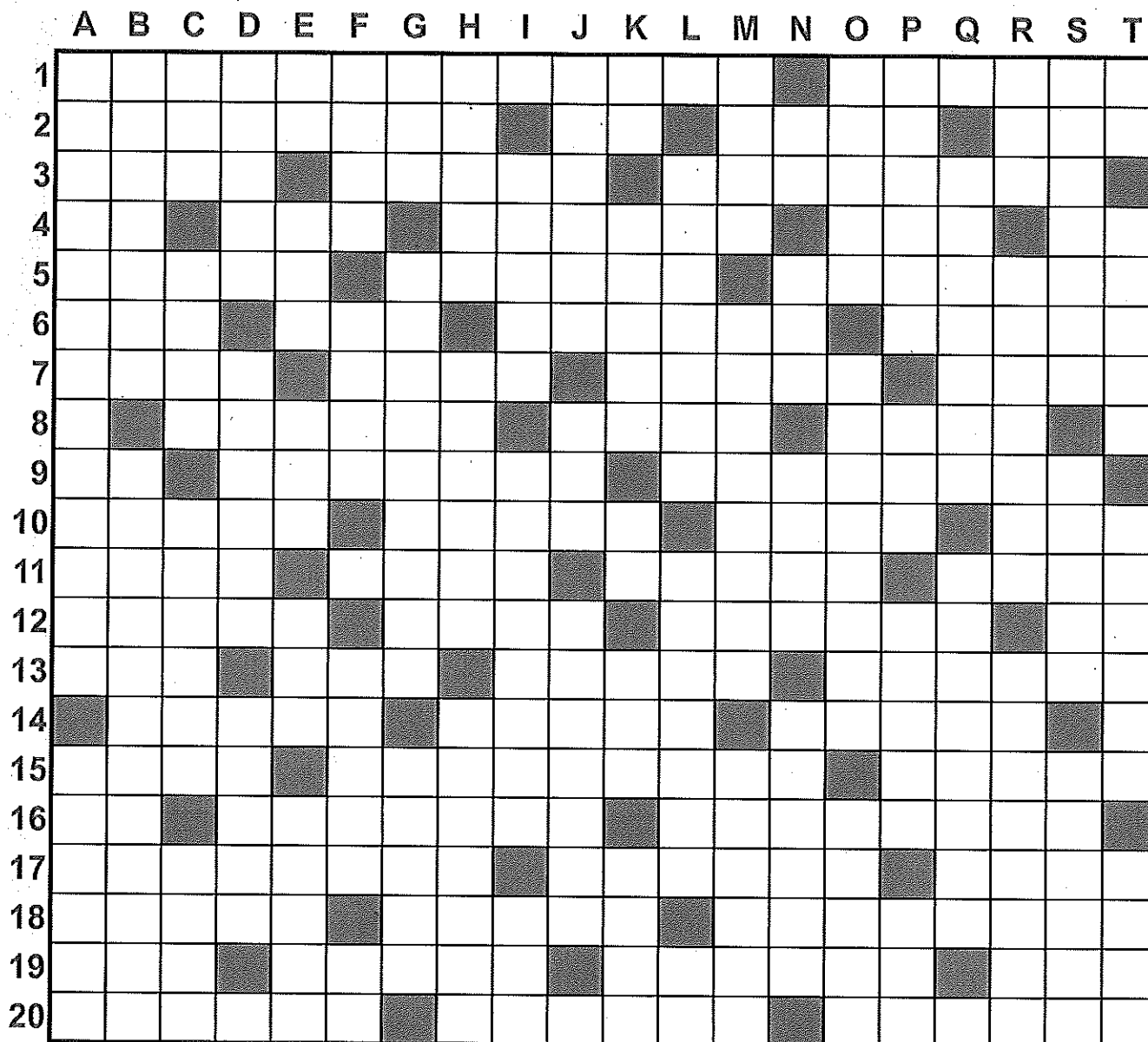
	6		1					
		9	3	6	5			
5	4			7			1	9
		2	6	5		8		
	5		4				3	1
8						9		
3	7							
		8					1	9
4				2	3		7	6

	1	5		7		6		4
	6						9	
	7		5				2	3
		6	9					
		7						
				4	5	3		
						8		6
6		4		5			3	
	5	3	2		8	7		1

	4		8	5	7	9	2	
2	9				3	7	4	
			4		9			
		2	7					6
4	3	5	1					7
7					5	3		
9				7				8
6		7	3		2			
1						4		

NE FACILITE PAS LE PROGRES IRASCIBLE	REMPUR LES BLANCS VIN DU BORDELAIS	DÉDUITE RÉAGIR À LA BLAGUE	IL FACILITE LA COMPRÉHENSION	INSTRUMENT DE CHASSE	METTRE EN ÉVIDENCE L'EXISTENCE D'UN APPAREIL DE LEVAGE	FILM DE COW-BOYS AFFLUX DE LA FOULE		
				TRAITE EN CHIRURGIE MESURE DE CAPACITÉ				
SUJET BIEN CONSERVÉ COMPACTÉ			DANS LES NUAGES DANS LES VOILES					
					DU POIDS EMBARQUÉ MEURTRI			
IMITÉ L'AGREAU VÊTEMENT DE PLUIE			PARFUM DE GLACE					
			RÉSONNANT PROFOND ÉTONNEMENT				EMPLOYÉ DE LA GRANDE INDUSTRIE	
ON VISE SURTOUT LES GROS PIÈCE DE COSTUME							CHEVALIER EFFÉMINÉ IL FOURNIT DE L'AMBRE GRIS	
OBSTACLE IMPRÉVU	PRÉMIÈRES DE RIVIÈRE TRAGÉDIE DE RACINE				PAS BLANCHI FILS DE DÉDALE	DOUBLÉ AU CINÉMA IL ASPIRE À LA TITULARISATION		
		AIDE À L'ÉTUDE						
LE COLIN DU POISSONNIER	SERVICE SANS RETOUR ÉCLAIRCIR				ENCORE UN ET IL SERA NEUF IMPOSÉE			
ÉPAISSIR LA SAUCE CONSPUER			DÉSIR D'AVOIR DES ENFANTS GRAND GROUPE	RYTHME LA SAMBA BRAME	DÉVORER DES YEUX ASSAISONNANT			
			SE FAIT UNE PLACE AU SOLEIL OFFRANDE				POINT IMAGINAIRES	PERSONNES
RESPIRE TOUJOURS	ASSOCIATION AGRICOLE VIEUX CHEF							
		VOISIN DU PÔLE NORD BIEN AU CONTRAIRE				EXPRESSION DE TOUTE BEAUTÉ LARVE		
DÉTRUIT JAUNE, IL DONNE LA FIÈVRE				DES ŒUFS SUR LE PLAT				
			BRAVADE					
ÉPICÉ				SOUVENT À L'ORIGINE DE L'ULCÈRE				

Les mots croisés de Lucien Lacau



HORizontalement

1. Se reconnaît chez les mauvais coucheurs. Tient les commandes de son zinc. 2. Passe par le regard, pas par la bouche. Accord de Yalta. Il est beau et le crie haut. Un jeune. 3. Se met à table et mange le morceau. Se conduit comme un démon. Utilisée à plusieurs reprises. 4. Romains. Époque des colonies. Ce qu'il a écrit n'est pas tellement fou. Unité. On aurait pu l'écrire plus tôt. 5. Gens pressés. Sortie de la combinaison. Bête des bois. 6. La campagne lui a réussi. Figure de blason. Rémiges ou rectrices. Insecte dont la femelle possède une tarière très longue. 7. Arbre africain. Espar horizontal. Prise en main. Langue de terre écossaise. 8. Belle pour le clochard. C'est compris. Établit le courant. 9. Gaz. Intercaler. Mises en pièces. 10. Instrument de taille. Pièces d'une cave. On y revient souvent. Signale le deuxième service. 11. Lettres en croix. Piège littéraire. Couplet lyrique. A quitté le devant de la scène. 12. Ouvrage vitré en surplomb. Publicitaire éclairé. Fut battu à la course. Restreint le choix. 13. Possessif. Au-dessus de l'adresse. Pratiquer l'usure. Dans le camp d'Agha. 14. Simple exécutant. Pièce montée. Pour un règlement ponctuel. 15. Fait le tour de la chambre. Pierre fine. Ils profitaient du feu. 16. Degré. Étage du trias. Travail jusqu'au dernier souffle. 17. N'ont pas été acquittées. Relief du Nord. Étendue monstrueuse. 18. Chanteur noir. En garde à vue. Ne vaut rien. 19. Son accès est contrôlé. Cassés. Longueurs de câble. Fleuve côtier. 20. Se déroulent sous nos yeux. Période du tertiaire. Essence de roses blanches.

Verticalement

A. Se développe avec les débris. Règlements de police. B. Une voûte gothique. Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. C. Mot d'auteur. On peut s'y reposer. Haute en couleurs. Secoué par des vagues malaises. D. Menaces en l'air. Donne de maigres résultats. Est de la terre. E. Élément radioactif. L'un de nos semblables. Premier à la City. Virus. Apprécie les natures mortes. F. Briseuse de chaînes. Un sacré volatile. Pourvue de pieds. Point sur la carte. G. Fait preuve d'ouverture. On doit y songer au moment de la quarantaine. Laissent un blanc. H. Elles ne reçoivent pas toujours de bons bulletins. Il a été mis en croix. Fortement tendue. I. A perdu son bon sens. Programme de machine. En toute égalité. J. N'a pas besoin de retouches. Surface de réparation. Dans un compte numéroté en Suisse. K. Possessif. Pris par le nez. Chef de service. Présent en tous lieux. Maison d'Emilie. L. Met en demeure. A tous ses membres. Illustre inconnu. M. Se livre à des observations. Regroupe de sales affaires qu'on a blanchies. Animal protégé. N. Vaut de l'argent. Demi-dose de somnifère. N'est pas du meilleur goût. Pour cela, il faut retrouver l'auteur. O. Avec elle, on cherche le meilleur placement quand on joue. Avec elle, on a de l'esprit. Il connaît ses limites. P. Des hommes proches des bêtes. Grecque. Abri pour l'anguille. Lettre de Platon. Q. Se voit en plein jour. Allemande. R. Il a ses fleurs. N'ont pas une existence assurée. Grenouille. S. Mis au secret. Siège personnel. Figurer parmi les gens en place. T. Lac. On en connaît deux sur terre. Mises en ordre. Port.

Appel à idées ...

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos envies, vos idées à l'aide de cette page qui vous est dédiée.

EXPEDITEUR (facultatif).....

ADRESSE MAIL OU POSTALE si vous souhaitez une réponse :.....

MESSAGE :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MAIRIE DE SAILLANS

**1 Champ de Villard
33141 SAILLANS
Tel : 05.57.84.32.10
Fax : 09.81.70.57.87**

**E mail : mairie-desaillans@bbox.fr
Site Internet : www.mairiedesaillans.jimdo.com**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05.57.84.32.10

Ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00

E mail : bibliosaillans@yahoo.fr

GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIRE

09.81.88.32.10



PRESIDENT(E)S DES ASSOCIATIONS SAILLANAISES :

Le Fusil Saillanais

M. Bernard SEGUY 05.57.84.32.04

La Gym volontaire

Mme Isabelle GAUTIER 05.57.74.37.02

Le Comité des Fêtes

Mme Bénédicte VARREON 05.57.84.39.72

L'Amicale des Parents d'Elèves

Mme Malika AMMAR 05.57.74.39.62

Les Amis de l'église

M. Henri TROCARD 05.57.84.37.35

L'Amicale des Anciens Combattants

M. Jean TILLET 05.24.24.51.97

Moments de Bien-être (Réflexologie)

Mme Fanny FUDAL 06.23.39.33.92

AOC SAILLANS

M. Jean-Luc BONNAUD 05.57.25.92.98

TOU'ZAZIMUTS (Randonnée)

M. Gilbert MALEIX 06.26.44.35.79

La Boule Saillanaise

M. Franck CHAMDAVOINE 06.76.50.92.04

ASSISTANTES MATERNELLES A SAILLANS :

Christine BONNAUD 05.57.25.92.98 / Cécile REcart 05.57.74.37.70 / Marie-Rose TREZEGUET 05.57.84.37.88

Baby-sitter : Aurélie SOURD 06.81.51.20.85

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DU CANTON

Mme Denise PERRIN-MAGLIONE 05.57.68.91.70

Autres NUMEROS UTILES

Déchetterie de VERAC : 05.57.84.35.67

Ecole : 05.57.84.30.31

FRANCE TELECOM (en cas de poteaux dangereux, câbles décrochés, chambres détériorées) : 0800 083 083

GDF SUEZ : Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33 /

Raccordement : 0 810 224 000

Gendarmerie de VILLEGOUGE : 05.57.84.86.50

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

05.57.74.39.50

Restaurant Les Catalpas : 05.57.74.29.21 /

06.31.04.86.35

Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS) : Urgence : 18 Standard : 05.57.55.89.41

SIAEPA (assainissement) : 05.57.43.63.40

SIVU (Chenil) : 05.57.69.69.88

SMICVAL (ordures ménagères et déchetterie) :

05.57.55.39.79

SOGEDO (réseau d'eau) : 05.57.94.01.70

TAXI GALGON : 06.79.69.13.95

TransGironde Réseau des cars: 09.74.50.00.33